

PROCÈS-VERBAL

2^e réunion

Le mercredi 15 septembre 2021

Petite salle du Centre culturel (B3-006)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études. Monsieur Serge Allary, vice-recteur adjoint aux études, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

M. Serge Allary	Vice-recteur adjoint aux études
M ^{me} Marie-Pier Audet	Étudiante aux cycles supérieurs, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
P ^r Guillaume Bélanger	Professeur, Faculté des sciences
P ^{re} Julie Béliveau	Professeure, École de gestion
P ^r Félix Berrigan	Professeur, Faculté des sciences de l'activité physique
P ^r Charles-Antoine Brunet	Vice-doyen à la formation et aux ressources informationnelles, Faculté de génie
P ^r Alain Delisle	Vice-doyen, Faculté des sciences de l'activité physique
P ^{re} Christine Hudon	Vice-rectrice aux études
P ^{re} Fabienne Lagueux	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil
P ^{re} Nadine Larivière	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Martin Lépine	Vice-doyen à la formation et à la culture, Faculté d'éducation
P ^r André Marquis	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
M. André Poulin	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Guillaume Rousseau	Vice-doyen aux études et à l'innovation, Faculté de droit
M. Jonathan Savard	Étudiant au 1 ^{er} cycle, École de gestion
P ^r Michel Tousignant	Vice-doyen à la réadaptation, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Valérie Vierstraete	Vice-doyenne à l'enseignement, École de gestion
P ^r Shengrui Wang	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des sciences

Les membres suivants sont excusés :

M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
M. Guillaume Bernard	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE)

Les personnes suivantes sont invitées :

P ^{re} Madeleine Audet	Directrice, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
M ^{me} Kim Lagueux Dugal	Directrice générale, Bureau de la registraire
M. Pierre M ^c Cann	Agent de recherche et développement, Bureau de la registraire
M. Stéphane Roux	Directeur général, Service de soutien à la formation
M ^{me} Catherine Vallières	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

Le professeur Jean-Pierre Perreault, vice-recteur à la recherche et aux études supérieures, quitte au cours des échanges relatifs au point 6.1.1 *Baccalauréat en histoire – évaluation périodique de programme – approbation – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation –*

recommandation au conseil universitaire (CE-2021-09-15-06) et le professeur Michel Tousignant quitte au cours des échanges relatifs au point 10.4 Centre universitaire de formation en environnement et en développement durable (CUFE) – rapport annuel 2020-2021 – présentation (CE-2021-09-15-18).

CE-2021-09-15-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, étant entendu que certains points seront traités selon un ordre différent, et ce, compte tenu de la participation de quelques invités.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2021

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 26 mai 2021 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2021

CE-2021-05-26-05 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé tel que présenté le plan de mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en biologie, de baccalauréat en biologie moléculaire et cellulaire, de baccalauréat en écologie et de baccalauréat en microbiologie de la Faculté des sciences.

CE-2021-05-26-06 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé tel que présenté le plan de mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en études politiques appliquées de la Faculté des lettres et sciences humaines.

CE-2021-05-26-16 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé la création du microprogramme de 2^e cycle en approfondissement de la pratique en enseignement au collégial de la Faculté d'éducation, et ce, en y incluant les modifications proposées séance tenante par le conseil des études.

CE-2021-05-26-17 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé, tel que présenté, la création du microprogramme de 2^e cycle en politiques et négociations climatiques internationales de la Faculté des lettres et sciences humaines. Toutefois, la modification suggérée par le conseil des études à l'activité pédagogique *REL811 – Recherche appliquée en politique internationale* à l'effet de préciser que cette activité implique la participation d'une délégation étudiante aux conférences annuelles de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques n'a pu être apportée à la fiche signalétique de ce programme; l'information pertinente a plutôt été précisée à la fiche de présentation et au document DI-1 soumis au conseil universitaire.

CE-2021-05-26-18 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé, tel que présenté, la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en soins aux adultes de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

CE-2021-05-26-19 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé, tel que présenté, la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en chimie analytique et instrumentale de la Faculté des sciences. Toutefois, une fois la création de ce programme

approuvée, la Faculté a décidé de reporter la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2022 (*au lieu de 2021*).

CE-2021-05-26-21 – Après la tenue du conseil des études du 26 mai 2021, l'École de gestion a décidé de surseoir à la décision du conseil des études à l'effet de recommander au conseil universitaire la fermeture du programme de maîtrise en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles et du programme de certificat en analyse économique. Ce point n'a donc pas été présenté à la séance du conseil universitaire du 9 juin 2021.

CE-2021-05-26-22 – Lors de sa séance du 9 juin 2021, le conseil universitaire a approuvé, tel que présenté, le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié, en y incluant les modifications suggérées par le conseil des études.

Les membres du conseil conviennent de traiter les points suivants à ce moment-ci de la réunion.

CE-2021-09-15-04

Procédure sur la déclaration d'invention étudiante dans le cadre d'activités de formation (Procédure 2600-086) – information

Monsieur Jonathan Genest, adjoint au Vice-rectorat à la valorisation et aux partenariats, est invité pour la présentation de ce point.

Ce dernier informe les membres du conseil de la nouvelle *Procédure sur la déclaration d'invention étudiante dans le cadre d'activités de formation* (Procédure 2600-086) et approuvée par le comité de direction de l'Université le 23 août 2021.

Cette procédure a été mise en place notamment afin de simplifier le processus de déclaration d'invention étudiante et de faciliter la valorisation des projets étudiants effectués dans le cadre d'activités pédagogiques. Un formulaire de déclaration d'invention étudiante permettant de formaliser l'identification d'une éventuelle invention et d'établir la liste des co-inventrices et co-inventeurs fait partie intégrante de la procédure. Ce formulaire sera utilisé par les directions facultaires pour évaluer si l'invention présentée répond aux critères établis et faire une recommandation au Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC). Dans le cas contraire, les inventeurs sont invités à déposer une déclaration d'invention complète au SARIC.

La *Procédure de déclaration d'invention étudiante dans le cadre d'activités de formation* (Procédure 2600-086) viendra modifier certains processus d'évaluation du comité des brevets. Ce dernier devrait être accompagné afin d'en faciliter la mise en place.

M. Genest apporte certaines clarifications en réponse aux questions formulées par des membres du conseil.

(Document en annexe)

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Création de programme

CE-2021-09-15-05

Microprogramme de 2^e cycle sur les fondements de la recherche en soins primaires – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

La professeure Luce Péliissier-Simard, du Département de médecine de famille de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, est invitée pour les fins de discussion de ce point et répondre aux questions des membres du conseil.

Le vice-doyen à la réadaptation de Faculté de médecine et des sciences de la santé présente le projet de microprogramme de 2^e cycle sur les fondements de la recherche en soins primaires.

Les parcours de formation initiale en médecine, en sciences infirmières ou dans les autres domaines des sciences de la santé mettant surtout l'accent sur les habiletés cliniques, ce programme vise notamment à offrir de la formation en matière de recherche aux personnes cliniciennes œuvrant en soins primaires (soins de première ligne), de même qu'aux ressources professorales cliniciennes du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 2^e cycle sur les fondements de la recherche en soins primaires de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2022.

(Document en annexe)

Politiques et règlements concernant les études, les grades universitaires et les programmes

CE-2021-09-15-06

Règlement sur le doctorat en cotutelle (Règlement 2575-031) – adoption – recommandation au conseil universitaire

Madame Pascale Lafrance, directrice générale de USherbrooke International, est invitée pour la présentation de ce point.

La directrice générale présente aux membres du conseil le projet de *Règlement sur le doctorat en cotutelle* (Règlement 2575-031).

Le doctorat en cotutelle permet à la personne doctorante d'obtenir deux doctorats, soit un de l'Université de Sherbrooke et un d'un établissement partenaire. Afin de faciliter et d'uniformiser cette démarche, un projet de *Règlement sur le doctorat en cotutelle* (Règlement 2575-031) a été élaboré, lequel propose notamment une définition précise et complémentaire à celle du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) et des balises claires sur les délais de mise en place de la cotutelle, les exigences d'alternance entre les deux établissements, les dispositions à inclure dans la convention ainsi que le processus pour faire une modification à la convention ou une dérogation au règlement.

Ce projet de règlement est le fruit des travaux d'un groupe de travail ainsi que d'une consultation individuelle avec chaque faculté. À la suite de son adoption, un nouveau groupe de travail sera mis en place pour développer les outils opérationnels nécessaires à la bonne application de ce règlement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire d'adopter le *Règlement sur le doctorat en cotutelle* (Règlement 2575-031) tel qu'il est présenté en annexe.

(Document en annexe)

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

CE-2021-09-15-07

Communication de la vice-rectrice aux études

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **du déroulement de la rentrée de l'automne 2021 sur les trois campus :**
 - le nombre de cours en présentiel est très élevé (plus de 85% de l'offre habituelle);
 - selon le plus récent rapport, 92% de nos étudiantes et étudiants sont adéquatement vaccinés.
 - les étudiantes et étudiants internationaux sont plus nombreux à s'être inscrits comparativement à l'an passé (731 en date du 13 septembre 2021 comparativement à 472 à l'automne 2020). Certains sont encore en attente d'obtenir leur permis d'études pour venir au Québec et commenceront leurs programmes à distance. Le gouvernement du Québec, ainsi que les universités poursuivent les démarches auprès d'Immigration et citoyenneté Canada pour accélérer le traitement des dossiers;
- **du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 et du Plan d'action pour la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026** présentés par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec :
 - le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026* prévoit des investissements de 450 M \$ sur cinq ans, dont 100 M \$ pour l'année en cours et comprend quatre axes d'intervention :
 - l'accessibilité à l'enseignement supérieur;
 - les transitions interordres et intercycles;
 - les initiatives en matière de persévérance et de réussite répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante;
 - la consolidation et le transfert des connaissances en matière de réussite.
 - le *Plan d'action pour la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026* vise quant à lui à soutenir les réseaux de l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de pratiques et de mesures favorisant le bien-être et le développement d'une bonne santé mentale chez les membres de la population étudiante. Il prévoit des investissements de près de 60 M \$ sur cinq ans et se décline autour de quatre axes d'intervention accompagnés de mesures précises visant à agir sur divers déterminants de la santé mentale.
- **de la révision de la Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination (Politique 2500-015)** – La politique révisée inclut, entre autres, une définition de la liberté universitaire et un engagement de l'Université à la soutenir et à la protéger. Le nom de la politique sera d'ailleurs modifié en celui de *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) de façon à faire référence explicitement à cet engagement. Ces modifications doivent faire l'objet d'approbation par le conseil d'administration le 20 septembre 2021 et entrer en vigueur le 18 octobre 2021;
- **de la formation et l'accueil des nouveaux membres du corps professoral** – Des activités de formation à l'intention des nouveaux membres du corps professoral se sont tenues les 25 et 26 août 2021 à Sherbrooke et Longueuil;
- **de la réorganisation du Service des technologies de l'information et du bureau du projet Veo** afin de mieux répondre aux nombreux besoins liés au développement du numérique;
- **de la Fabrique REL (ressources éducatives libres) – Une sollicitation pour la création ou l'adaptation des REL francophones** a été lancée au cours de l'été 2021 et au total, 22 projets de grande qualité ont été soumis. De ce nombre, huit ont été retenus, dont deux projets (le maximum possible) pour l'UdeS;
- **du concours *Délie ta langue*** lancé par le Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie – Il s'agit d'un concours d'éloquence sur les expressions françaises destiné aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle de toutes les disciplines et auquel l'UdeS participera;
- **du Sentier pédagogique 2021-2022** – La Faculté des lettres et sciences humaines organise une série de six présentations sur différents thèmes touchant la pédagogie (les sujets sensibles, les

travaux d'équipe, la pédagogie et l'évaluation inclusives, l'enseignement créatif, l'encadrement aux études supérieures, les défis de l'enseignement en équipe). Chaque activité se tient généralement le mardi, à 15 h;

- **de l'UdeS en chiffres** – Les données pour l'année 2020-2021 sont disponibles sur le site Internet de l'Université. Les effectifs étudiants sont en hausse aux 2^e et 3^e cycles comparativement à 2018-2019. Ils accusent une légère baisse au 1^{er} cycle. Les effets de la pandémie sont tout particulièrement importants pour l'Université du troisième âge (UTA). Du côté des stages du régime coopératif, le taux de placement se situe à 93 %, comparativement à 99 % en temps normal. Malgré cette baisse, ce taux demeure élevé et bien supérieur à celui observé dans les autres établissements ayant des programmes coop;
- **de la Collation des grades 2021 de l'Université** qui se tiendra sur deux jours, soit le samedi 25 septembre et le dimanche le 26 septembre 2021, au Campus principal de l'Université, et ce, en raison des mesures sociosanitaires.

DOSSIERS POUR ADOPTION

Évaluation périodique

CE-2021-09-15-08

Baccalauréat en histoire – évaluation périodique de programme – approbation – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur André Marquis, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en histoire.

En réponse à la question d'un membre du conseil, le vice-recteur adjoint aux études et directeur du Service de l'évaluation périodique des programmes apporte quelques précisions quant au processus faisant suite au plan de mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique d'un programme.

Un membre du conseil souligne que le nombre de recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en histoire apparaissant en annexe n'est pas conforme au nombre de recommandations mentionné au point 2.2 du document de présentation (DI-1). Une vérification sera effectuée en vue du dépôt du document au conseil universitaire du 6 octobre 2021.

Considérant que l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que ce programme a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'il sera amélioré avec le plan de mise en œuvre des recommandations, sur proposition régulière et à l'unanimité le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines;
- endosse les recommandations qui concluent cette évaluation périodique.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en histoire, sur proposition régulière et à l'unanimité le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu'il apparaît en annexe, en y incluant la modification suggérée.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-09

Comité du conseil des études (CCE) – nomination

Sur recommandation de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), la vice-rectrice aux études présente la proposition de candidature de Marc-Antoine Bolduc, étudiant à la Faculté des lettres et sciences humaines, à titre de membre du comité du conseil des études.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- nomme Marc-Antoine Bolduc, étudiant à la Faculté des lettres et sciences humaines, à titre de membre du comité du conseil des études, pour un premier mandat débutant le 16 septembre 2021 et se terminant le 30 avril 2022.

(Document en annexe)

Modification de programmes

CE-2021-09-15-10

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en droit des affaires et risques de l'entreprise – modification de programme – approbation

Le vice-doyen aux études et à l'innovation de la Faculté de droit présente les modifications proposées au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle (DESS) en droit des affaires et risques de l'entreprise.

Les modifications proposées à ce programme de diplôme permettront de réorganiser le cheminement double diplôme existant avec l'Université Lumière Lyon 2 et de créer un nouveau cheminement en contexte canadien à l'issue duquel un DESS sera délivré par l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en droit des affaires et risques de l'entreprise de la Faculté de droit, sous réserve d'une entente de convention interuniversitaire relativement au cheminement double diplôme avec l'Université Lumière Lyon 2 et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2022.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-11

Microprogramme de 1^{er} cycle en création littéraire – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à l'enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente les modifications proposées au microprogramme de 1^{er} cycle en création littéraire.

Les modifications proposées aux activités pédagogiques obligatoires de ce microprogramme ont pour but notamment de rendre le programme plus attractif et le parcours moins compliqué pour la progression des personnes étudiantes.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du microprogramme de 1^{er} cycle en création littéraire de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2021.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-12

Doctorat en médecine – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à la réadaptation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente les modifications proposées au programme de doctorat en médecine à l'effet de modifier les conditions d'admission de ce programme afin d'y créer un nouveau sous-contingent « voie médecine diversité socio-économique ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de doctorat en médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2022.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-13

Maîtrise en physiothérapie – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à la réadaptation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente les modifications proposées au programme de maîtrise en physiothérapie.

Les modifications proposées à ce programme permettront d'ajouter une condition d'admission exigeant la réussite d'un cours de biologie afin de favoriser la réussite de l'ensemble des personnes admises.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en physiothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2021.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-14

Maîtrise en informatique – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à l'enseignement de la Faculté des sciences présente les changements proposés au programme de maîtrise en informatique à l'effet de modifier le cheminement en jeu vidéo de ce programme afin d'y inclure un projet intégrateur.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en informatique de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2021.

(Document en annexe)

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE (SUITE)

Politiques et règlements concernant les études, les grades universitaires et les programmes

CE-2021-09-15-15

Règlement des études (Règlement 2575-009) – abrogation de l'article 10.3.8 (Baccalauréat en sciences infirmières) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) à l'effet d'abroger l'article 10.3.8 (Baccalauréat en sciences infirmières), et ce, conformément à la demande de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire d'approuver le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2021-09-15-16

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 19 mai 2021

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 19 mai 2021.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-17

Conseil universitaire – procès-verbaux des réunions du 12 mai et du 9 juin 2021

Les membres du conseil ont reçu les procès-verbaux des réunions du conseil universitaire du 12 mai et du 9 juin 2021.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-18

Programmes d'études – conditions d'admissions – modification mineure 2020-2021 – information

L'article 50.1 des *Statuts de l'Université* prévoit que le conseil des études adopte les conditions d'admission des programmes. Or, en 2020-2021, des précisions visant à clarifier des conditions d'admission existantes de certains programmes d'études ont été traitées en modification mineure.

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des études des changements apportés aux conditions d'admission de certains programmes d'études au cours de l'année 2020-2021, lesquels ont été traités en modification mineure.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-19

Centre universitaire de formation en environnement et en développement durable (CUFE) – rapport annuel 2020-2021 – présentation

La directrice du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) présente les principaux faits saillants issus du rapport annuel 2020-2021 du CUFE.

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-20

Règlement des études (Règlement 2575-009) – chapitre 9 (Discipline) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, est invitée pour la présentation de ce point.

La diversité grandissante des délits disciplinaires et l'évolution des pratiques relatives à leur traitement ont nécessité une révision du chapitre 9 (Discipline) du *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

L'Université est un milieu de formation où l'étudiante ou l'étudiant est appelé, par sa participation aux activités d'enseignement et de recherche ainsi qu'aux autres activités de la vie universitaire, à démontrer une conduite intègre et responsable. L'Université devant assurer à la communauté universitaire un milieu d'études, de travail et de vie sain, sécuritaire, respectueux et inclusif, les règles relatives à la discipline universitaire prévues au présent règlement s'inspirent de ces valeurs et de ces principes. Tout en prévoyant un devoir d'agir équitablement en vue de permettre aux autorités disciplinaires de rendre leurs décisions, elles intègrent des notions de justice participative favorisant l'implication des parties dans des solutions appropriées, ainsi que de justice réparatrice basée sur la sensibilisation des impacts du délit et la responsabilisation eu égard aux préjudices causés.

Ce chapitre révisé du Règlement a été préparé par un groupe de travail formé à cet effet et a fait l'objet de nombreuses consultations auprès des différents groupes ou instances de l'Université.

La mise à jour du chapitre 9 (Discipline) s'accompagnera d'une formation spécifiquement conçue à l'intention des autorités disciplinaires responsables visant à les préparer à exercer leurs responsabilités quant aux nouvelles dispositions présentées

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le chapitre 9 (Discipline) du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparaît en annexe et de fixer son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022;
- d'autoriser la vice-rectrice aux études à effectuer les modifications de concordance devenues alors nécessaires au texte du *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

(Document en annexe)

CE-2021-09-15-21

Séance d'information pour les nouveaux membres du conseil de la recherche, du conseil des études et du conseil universitaire – information

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil de l'activité de formation qui sera offerte aux nouveaux membres du conseil de la recherche, du conseil des études et du conseil universitaire.

Les nouveaux membres depuis moins de 12 mois sont invités à participer à la prochaine activité de formation qui aura lieu le mercredi 10 novembre 2021, de midi à 13h30, à la Petite salle du Centre culturel (local B3-006).

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2021-09-15-22

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2021-2022, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 20 octobre 2021, à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.

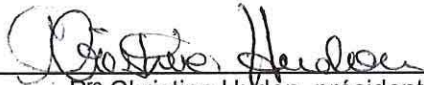
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2021-09-15-23

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 20 octobre 2021.


Pr^e Christine Hudon, présidente


Jean-Pascal Lemelin, secrétaire